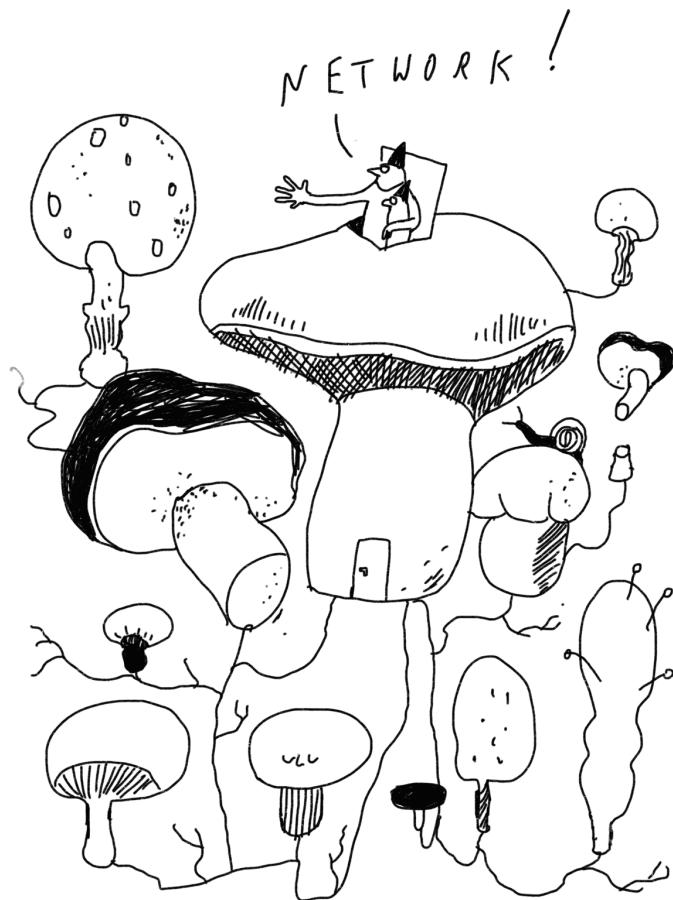


Community Building

Guide pour la constitution de groupes régionaux et la fixation de priorités

FAQ, conseils et impulsions pour les personnes chargées de la coordination et d'autres parties prenantes intéressées



Illustrations: Johanna Benz

Fondation des Fondateurs
Stiftung Lapurla
Breitingerstrasse 35
8002 Zürich

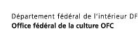
Rattachement structurel:



Fondation faitière:



Lapurla est soutenue par:



1. Situation initiale

Beaucoup de choses se sont passées depuis la création de Lapurla en 2018: avec plus de 20 projets modèles, l'initiative a montré combien et comment l'éveil esthétique et la participation culturelle pour les enfants de 0 à 4 ans en Suisse sont efficaces. En mai 2020, nous avons créé un réseau national auquel de nombreux professionnel·les ou institutions des domaines de l'éducation, de la culture, du social, de la santé et de la famille ont adhéré depuis, dans le but de concrétiser les revendications de Lapurla. Nous ne savons que trop bien que ce n'est pas toujours facile et qu'il faut des allié·es dans la collaboration transdisciplinaire pour que les projets réussissent. Et comme chaque canton et chaque commune a des conditions cadres différentes, que différents services sont compétents pour la petite enfance et qu'il s'agit de trouver des partenaires financiers locaux, le moment est venu de passer à l'étape suivante: la mise en réseau coordonnée dans les régions!

2. Pourquoi des groupes régionaux sont-ils nécessaires?

La vision de Lapurla est que chaque commune disposera à l'avenir de cadres de qualité pour l'éveil esthétique et la participation culturelle des enfants de 0 à 4 ans. La mise en réseau transdisciplinaire au niveau régional est donc une base importante pour évoluer dans cette direction. Il s'agit d'échanger, de créer des synergies, d'utiliser ensemble les ressources existantes et de trouver des partenaires financiers afin de mettre en place des projets durables de manière co-constructive.

Les groupes régionaux doivent permettre à des personnes engagées dans les domaines de l'art et de la culture, de la médiation et de l'éducation, de l'encadrement, du travail social et de la santé de renforcer leur expertise par la mise en réseau et l'échange et d'œuvrer ensemble au niveau régional en faveur de l'éveil esthétique et de la participation culturelle dans la petite enfance.

«Si tu veux aller vite, marche seul-le.

Mais si tu veux aller loin, marchons ensemble.»

Proverbe africain

3. Où trouve-t-on des groupes régionaux?

Les groupes régionaux suivants devraient se créer dès 2023:

- | | |
|--------------------|--------------------|
| → Argovie | → Suisse romande |
| → Bâle | → Suisse italienne |
| → Berne | → Suisse centrale |
| → Suisse orientale | → Zurich |

4. Comment rejoindre un groupe régional?

Tous les membres du réseau peuvent rejoindre le groupe régional de leur choix. Chaque groupe régional a une personne chargée de la coordination qui convoque régulièrement des réunions.

- **Étape 1:** vous êtes inscrit-e comme membre du réseau et figurez sur le site www.lapurla.ch/fr/netzwerk/
- **Étape 2:** vous choisissez le groupe régional le plus proche www.lapurla.ch/fr/regionalgruppen/
- **Étape 3:** vous prenez contact par courriel avec la personne chargée de la coordination en cliquant sur le groupe régional. Dans votre message, vous expliquez brièvement vos motivations et vos raisons de participer.
- **Étape 4:** la personne chargée de la coordination vous informe des rencontres prévues et, le cas échéant, des thèmes déjà définis.
- **Étape 5:** vous participez aux réunions des groupes régionaux, leur apportez votre expertise, vos contacts et vos idées et vous prenez part à la mise en œuvre des étapes définies ensemble.
- **Étape 6:** vous assistez avec votre groupe régional à la 3^e Conférence nationale du vendredi 10 novembre, y faites part de vos expériences et connaissances et profitez des échanges avec les autres groupes régionaux.

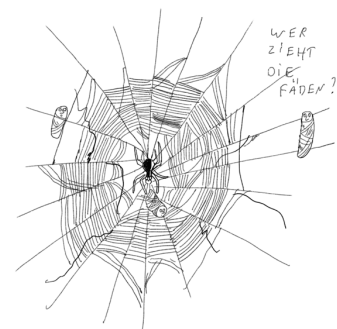
5. Quelles sont les conditions cadres pour un groupe régional?

En 2023, les groupes régionaux se réunissent **au moins deux fois en présentiel et au moins deux fois en ligne**. Idéalement, les rencontres régionales ont lieu dans l'institution de l'un des membres du groupe. Afin qu'un groupe régional puisse s'organiser efficacement, il a besoin d'une personne responsable de la coordination. Lapurla adressera directement une demande dans ce sens aux membres du réseau. Les personnes intéressées peuvent cependant aussi s'annoncer de suite à Lapurla.

Coordination

La personne chargée de la coordination

- participe à l'atelier d'introduction de Lapurla (prévu début avril, Doodle à venir),
- est l'interlocutrice des participant-es du groupe régional et des organisations partenaires,
- organise au moins deux réunions d'échange locales et au moins deux autres en ligne (un lien zoom peut être demandé à Lapurla). Celles-ci auront lieu avant la Conférence en novembre,
- s'adresse directement aux autres membres du réseau et les invite à participer si nécessaire,
- informe Lapurla par écrit des priorités du groupe après la première réunion,
- documente les étapes de travail du groupe régional,
- rend régulièrement compte des évolutions à la direction de Lapurla,



- prépare les résultats du groupe et les présente lors de la 3^e Conférence nationale de Lapurla le 10 novembre 2023 (plus d'infos à venir).

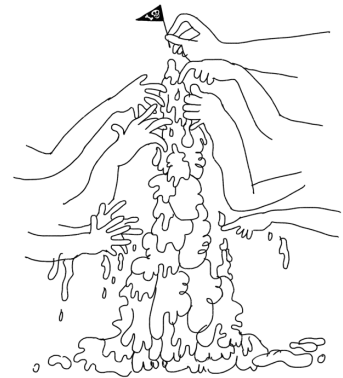
Lapurla attribue un montant forfaitaire de Fr. 1200.- pour la fonction de coordination en 2023. En outre, Fr. 800.- sont à disposition pour de la petite restauration ainsi que pour d'autres frais (p. ex. d'impression, de fournitures) lors des réunions des groupes régionaux. La personne chargée de la coordination adressera à la Fondation Lapurla une facture d'un montant maximal de Fr. 2000.- pour ces deux prestations au plus tard le **30 novembre 2023**, au moyen du formulaire prévu à cet effet (voir annexe).

Participant-es

Les membres du réseau qui se joignent à un groupe régional profitent des échanges et des synergies avec les autres participant-es. L'engagement est basé sur le bénévolat et ne peut pas être indemnisé par Lapurla. Une présence lors de la 3^e Conférence nationale Lapurla du 10 novembre est attendue.

Prestations de soutien par Lapurla

Lapurla se tient volontiers à la disposition des groupes régionaux en tant que partenaire et soutien, dans la mesure du possible, leurs objectifs par son savoir-faire, sa mise en réseau et ses conseils. En cas de besoin, la personne chargée de la coordination s'adresse directement à la direction.



6. Quels sont les thèmes traités par les groupes régionaux?

Lapurla propose ci-dessous trois thèmes prioritaires que les groupes régionaux peuvent aborder de manière coordonnée. Les participant-es déterminent ensemble les priorités de chaque groupe régional lors d'une première rencontre. La personne chargée de la coordination transmet la décision par écrit à Lapurla.

Priorité A: se mettre en relation avec de nouveaux partenaires, développer des offres en commun, collecter des fonds

Remarque: la procédure sommairement esquissée ici est détaillée dans le guide «Trouver des partenaires locaux de réseau, de projet et de financement» (voir annexe A). Vous y trouverez plus d'informations sur la collecte de fonds.

- **Analyse régionale et état des lieux:** quelles offres pour les enfants de 0 à 4 ans auxquelles Lapurla pourrait éventuellement participer ou se rattacher existent déjà dans ma commune? Qui sont les personnes de contact, les organismes responsables, les bailleurs de fonds? Quelles personnes connaissez-vous directement ou quels tiers pourraient faire le lien?

- Créez une liste commune comportant ces informations.
 - Répartissez les tâches, qui s'adresse à qui et jusqu'à quand, et notez le résultat dans une colonne supplémentaire.
 - Discutez des domaines dans lesquels vous voyez le plus de potentiel et concentrez-vous sur ces partenaires. Invitez-les à devenir des partenaires de réseau de Lapurla (www.lapurla.ch/réseau).
- **Argumenter et justifier:** après avoir trouvé des partenaires potentiel-les, il s'agit d'argumenter et de justifier de manière professionnelle. Quelle serait la valeur ajoutée de Lapurla? Pourquoi sommes-nous tou-tes appelé-es à respecter les droits de l'enfant de l'ONU? Pourquoi l'éveil esthétique et la participation culturelle renforcent-ils la santé psychique des enfants et des personnes qui les accompagnent?

Basez-vous pour cela sur le site Internet (y compris les sous-pages!) et les documents de Lapurla:

- Infos pour les professionnel-les: www.lapurla.ch/fr/fachpersonen/
 - Infos pour les familles: www.lapurla.ch/fr/familien/
 - Infos pour les politicien-nes: www.lapurla.ch/fr/politik
 - Courts métrages: www.lapurla.ch/fr/filme
 - Bases: www.lapurla.ch/fr/grundlagen
 - Documents et téléchargements: www.lapurla.ch/fr/download
- **Mise en place de partenariats:** après avoir trouvé des partenaires motivé-es, il s'agit de développer avec eux des visions et des idées concrètes sur la manière dont Lapurla pourrait réussir dans le cadre d'offres existantes ou de nouveaux formats à développer.
- L'expérience a montré que les projets sont plus durables lorsqu'ils sont développés en co-construction (voir www.lapurla.ch/fr/fachpersonen > conditions de réussite)
 - Afin de s'assurer mutuellement du consensus existant entre les partenaires, le **questionnaire suivant** peut être utilisé pour faire le point:

Co-construction institutionnelle				
Je connais les objectifs que le partenaire de coopération poursuit avec le projet.	1	2	3	4
Je suis conscient-e des objectifs poursuivis par ma propre institution avec ce projet.	1	2	3	4
Le partenaire de coopération et moi-même partageons une attitude commune vis-à-vis du projet.	1	2	3	4
Je peux me représenter le cadre de travail (objectifs, déroulement de la journée, structures) de mon partenaire de coopération.	1	2	3	4
Le partenaire de coopération s'intéresse à mon travail.	1	2	3	4
Les rôles au sein de l'équipe de coopération sont clairement définis.	1	2	3	4
Je suis satisfait-e de la répartition des tâches.	1	2	3	4
Je peux utiliser mes forces pour le projet.	1	2	3	4
En travaillant ensemble, nous obtenons plus de résultats que si nous le faisons seuls.	1	2	3	4
Ancrage institutionnel				
La personne qui dirige mon institution est au courant de l'état actuel du projet.	1	2	3	4
J'ai l'occasion de partager des informations et des résultats liés au projet lors de réunions d'équipe.	1	2	3	4
La personne qui dirige mon institution soutient les mesures visant à former d'autres membres de l'équipe sur le thème du projet.	1	2	3	4
La volonté de promouvoir l'éducation et la participation culturelles des enfants (0 - 4 ans) est ancrée dans la stratégie de mon institution.	1	2	3	4
Mon institution participe au projet avec des fonds propres et/ou il existe un aperçu du calcul des coûts complets du projet.	1	2	3	4
Le projet est mentionné et documenté sur le site internet de mon institution.	1	2	3	4
Implication des parents				
Nous informons les parents de manière proactive sur le projet.	1	2	3	4
Nous intégrons les expériences vécues par le biais du projet dans le travail avec les parents.	1	2	3	4
Nous sollicitons de manière proactive le retour des parents dont les enfants peuvent expérimenter le projet.	1	2	3	4
Il est possible pour les enfants d'assister aux offres du partenaire de coopération Culture avec leurs personnes de référence familiales.	1	2	3	4
Coopération				
Qu'est-ce qui vous apporte le plus de satisfaction dans ce projet?	Questions ouvertes			
Quels sont vos souhaits concernant la collaboration future avec votre partenaire de coopération?	Questions ouvertes			
Qu'est-ce qui vous a surpris-e et/ou vous semble particulièrement remarquable jusqu'à présent?	Questions ouvertes			
Quelles sont vos principales expériences et connaissances acquises jusqu'ici?	Questions ouvertes			
En conclusion				
Ce que j'aimerais ajouter:	Questions ouvertes			

Priorité B: approfondir techniquement un domaine thématique particulier

Y a-t-il un domaine thématique particulier que vous souhaitez développer ou approfondir ensemble? Lapurla donne ci-après quelques idées de possibilités et des impulsions:

- **Aller au musée avec des enfants de 0 à 4 ans:** quelles sont les conditions de réussite du côté de la crèche/du groupe de jeu, du musée, des accompagnatrices et accompagnateurs? Quels outils faudrait-il pour faire connaître ces aspects aux groupes cibles et leur donner des conseils correspondants (brochure, fiche technique, liste de planification/check-list, podcast, court-métrage, entretiens...)?
- **Aller au théâtre avec des enfants de 0 à 4 ans:** quelles sont les conditions de réussite du côté de la crèche/du groupe de jeu, du théâtre, des accompagnatrices et accompagnateurs? Quels outils faudrait-il pour faire connaître ces aspects aux groupes cibles et leur donner des conseils correspondants (brochure, fiche technique, liste de planification/check-list, podcast, court-métrage, entretiens...)?
- **Réaliser des projets dans des crèches/groupes de jeu en tant qu'artistes:** quels outils faudrait-il pour faire connaître ces aspects aux groupes cibles et leur donner des conseils correspondants (brochure, fiche technique, liste de planification/check-list, podcast, court-métrage, entretiens...)?
- **Cadres pour les familles:** quelles sont les conditions de réussite du côté de l'institution culturelle/du centre familial/du centre de quartier/du centre communautaire, des médiatrices et médiateurs artistiques, des parents? Quels outils faudrait-il pour faire connaître ces aspects aux groupes cibles et leur donner des conseils correspondants (brochure, fiche technique, liste de planification/check-list, podcast, court-métrage, entretiens...)?
- **Priorité enfants en situation de vulnérabilité:** comment pourrait-on réussir à toucher les enfants qui ne vont ni en crèche ni en garderie et qui ne profitent pas de leur propre initiative des offres avec leur famille? Quels seraient les partenaires potentiel-les à impliquer pour toucher ensemble ces enfants et leur famille? >> Le processus de la priorité A devrait également servir de modèle ici.

Priorité C: développer des ateliers de sensibilisation pour les parents et les équipes de professionnel-les

L'une des principales conclusions de Lapurla est que la compréhension et l'attitude nécessaires exigent d'avoir réfléchi à sa propre expérience esthétique et sa propre participation culturelle. La pratique montre que le «casse-tête» dans les cadres Lapurla n'est pas les enfants, mais les adultes qui les accompagnent et qu'il s'agit de sensibiliser. Cela peut se faire, d'une part, par le dialogue et l'échange, par exemple en s'appuyant sur la

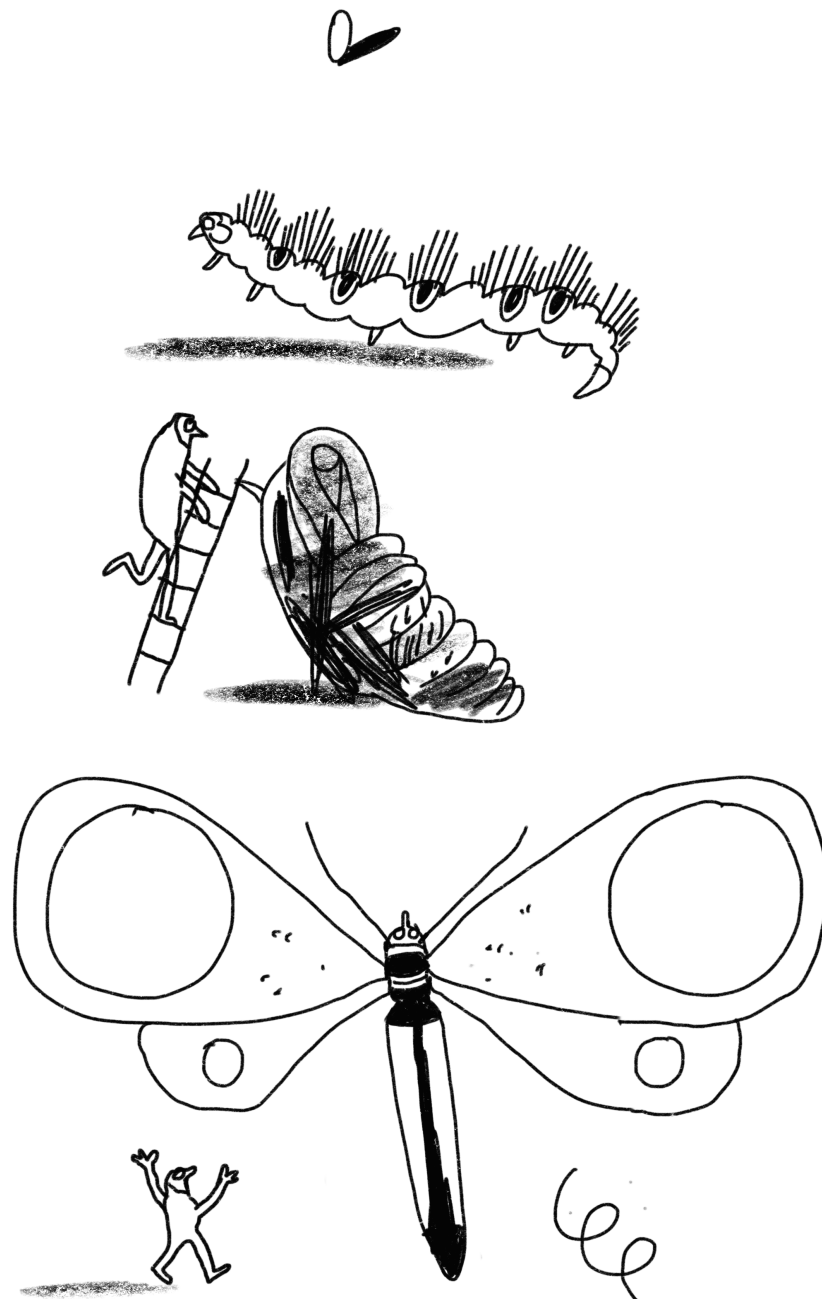
- **brochure et le jeu de cartes postales La créativité dès le plus jeune âge qui peuvent être commandés gratuitement auprès de Lapurla, même en grand nombre:**
lapurla.ch/fr/download

Cependant, les expériences et les vécus personnels s'avèrent toujours les plus efficaces pour amorcer un changement d'attitude. Pourquoi ne pas développer des ateliers à bas seuil pour les parents, les grands-parents, les collègues de l'équipe, dans lesquels les expériences esthétiques personnelles seraient vécues, échangées, méditées et mises en lien avec l'accompagnement des enfants? Les principes directeurs et positions suivants de Lapurla peuvent notamment être utilisés à cet effet:

- **Principes directeurs** de Lapurla: www.lapurla.ch/fr/prinzipien
- **Éléments d'un changement de paradigme:** www.lapurla.ch/fr/fachpersonen
- **Droits de l'enfant de l'ONU:** comment appliquons-nous par exemple les art. 12 et 31 au quotidien en tant que particulier et/ou que professionnel-le? www.lapurla.ch/fr/positions-papier

7. C'est parti!

Comme chacun-e sait, dans un processus créatif, les idées naissent en faisant. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à se lancer. Lapurla vous souhaite beaucoup de curiosité, de courage et de motivation pour faire bouger les choses. Nous nous réjouissons de présenter au réseau, en novembre, les petites plantes régionales issues de graines disséminées qui auront germé et poussé, voire seront déjà prêtes à être récoltées. Ou les chenilles qui auront tissé un cocon puis se seront transformées en papillons. Le but, c'est le chemin! Et là où il y a de la volonté, il y a toujours un chemin, même si celui-ci prend parfois une tournure imprévue. Cela fait partie des processus créatifs qui ne sont jamais linéaires, mais passionnants et enrichissants! Lapurla vous souhaite de prospérer!



lapurla

Les enfants explorent



Informations pour les groupes régionaux **Trouver des partenaires locaux de réseau, de projet et de financement** Annexe A

Fondation des Fondateurs
Stiftung Lapurla
Breitingerstrasse 35
8002 Zürich

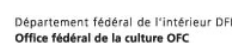
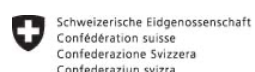
Rattachement structurel:



Fondation faitière:



Lapurla est soutenue par:



Version février 2023

L'initiative nationale «Lapurla – les enfants explorent» ouvre des espaces de liberté créative aux plus jeunes. Les enfants de 0 à 4 ans découvrent des institutions culturelles en tant qu'univers sensoriels variés en compagnie de leurs personnes de référence. Encouragés par des professionnel·les des arts et des médiatrices et médiateurs culturels, ils explorent leur environnement. Parce que la culture renforce la personnalité, et ce, dès le plus jeune âge.

Le présent **guide** doit permettre aux groupes régionaux de **pérenniser** les formats innovants, c'est-à-dire de les **mettre en réseau localement** et d'aborder de manière **stratégique** un **ancrage institutionnel** et un **financement** à long terme. À l'aide de questions directrices, le guide mène en quatre étapes de l'identification des actrices et acteurs locaux et régionaux potentiels à l'action concrète.

Table des matières

Introduction	3
Contexte	3
But et lignes directrices	3
Défis particuliers	3
Expériences passées	3
Objectifs du présent guide	3
Procédure et questions directrices	4
Procédure recommandée	4
Comment procéder?	4
Questions directrices pour les étapes 1 à 4	4
Check-list	4
Associations, réseaux et organismes de soutien	5
Associations et réseaux	5
Fondations	5
Pouvoirs publics	5
Soutien par Lapurla	5
Recommandations de lecture, liens et mots-clés	6
Comment argumenter?	6
Formulaire de préparation de demandes	7
Formulaire	7

Contexte – But – Lignes directrices et défis particuliers

«En matière d'encouragement des tout-petits, la Suisse reste un pays en voie de développement en comparaison internationale.»

NZZ am Sonntag, le 26.2.2019

Les arguments en faveur de Lapurla sont nombreux

L'initiative Lapurla s'inscrit dans un contexte **théorique, politique et juridique**. De ces bases découle un **sentiment d'urgence** qui doit permettre non seulement d'assurer la mise en œuvre des droits de l'enfant en Suisse, mais aussi de déclencher un **changement de paradigme pédagogique** et en conséquence un **changement sociétal**.

Plus d'informations: lapurla.ch/fr/grundlagen

Un changement de paradigme pédagogique indispensable

L'initiative Lapurla a pour but d'identifier les conditions cadres favorables à l'éveil esthétique et à la participation culturelle et de systématiquement les mettre en œuvre dans la pratique avec des partenaires de réseau et de projet. Les champs d'action et de développement proclamés dans la brochure thématique *Éveil esthétique et participation culturelle dès le plus jeune âge* (p. 61-69) en constituent la base. Pionnière, elle souhaite remettre en question et réfléchir aux pratiques courantes dans la logique d'offre et de demande de prestations culturelles pour les groupes cibles. Il ne s'agit donc pas seulement de créer des conditions cadres et des structures d'encouragement précoce encore quasiment inexistantes en Suisse. Mais surtout **d'établir une nouvelle compréhension de la participation basée sur une approche d'accompagnement et de co-construction**. Cette approche propose également une compréhension plus large concernant la méthodologie et l'égalité en matière de participation pour d'autres groupes cibles de la médiation culturelle.

Les **principes** décrivent les valeurs et les attitudes que Lapurla considère comme fondamentales pour la qualité indispensable des offres.

Plus d'informations: lapurla.ch/fr/prinzipien

Faire œuvre de pionnier, c'est emprunter ensemble de nouvelles voies

Au cours de la phase pilote 2018-21 de Lapurla, il est apparu clairement qu'un ancrage durable des formats de participation culturelle dès le plus jeune âge est fortement tributaire d'un large soutien des partenaires de réseau et de financement. La qualité nécessaire des formats de participation de la petite enfance nécessite impérativement la **collaboration** des domaines du **social, de l'éducation, de la culture, de la culture sociale et de la promotion de la santé**. La Suisse ne disposant pas de bases légales en matière d'éveil culturel de la petite enfance, il n'existe jusqu'à présent pas de contributions financières réglementées de la part des pouvoirs publics. Le fait que les offres culturelles destinées à la petite enfance n'entrent actuellement pas dans la logique de soutien des fondations complique également la collecte de fonds. Pour les instances soutenant la culture et l'éducation, la tranche d'âge de 0 à 4 ans est souvent un critère d'exclusion, car elles soutiennent uniquement des offres culturelles et éducatives scolaires. Aucun projet culturel n'est soutenu dans le domaine social. Cela signifie qu'il faut chercher et développer des voies fondamentalement nouvelles pour le financement à long terme. La **créativité** étant de plus en plus considérée comme une **compétence d'avenir** et une base importante pour la **résilience**, Lapurla cherche également à dialoguer avec des organismes de **promotion de la santé**. Par ailleurs, dans la pratique, **l'expérience esthétique** se révèle être une **incubatrice pour le développement du langage** chez les très jeunes enfants, raison pour laquelle il convient d'aborder des partenaires de soutien dans ce domaine également.

Un mouvement national avec des partenaires de terrain et de réseau visionnaires est lancé

Les différents projets pilotes montrent qu'il existe de nombreuses manières de rendre possible ce qui semble impossible.

Expériences passées et objectifs du présent guide

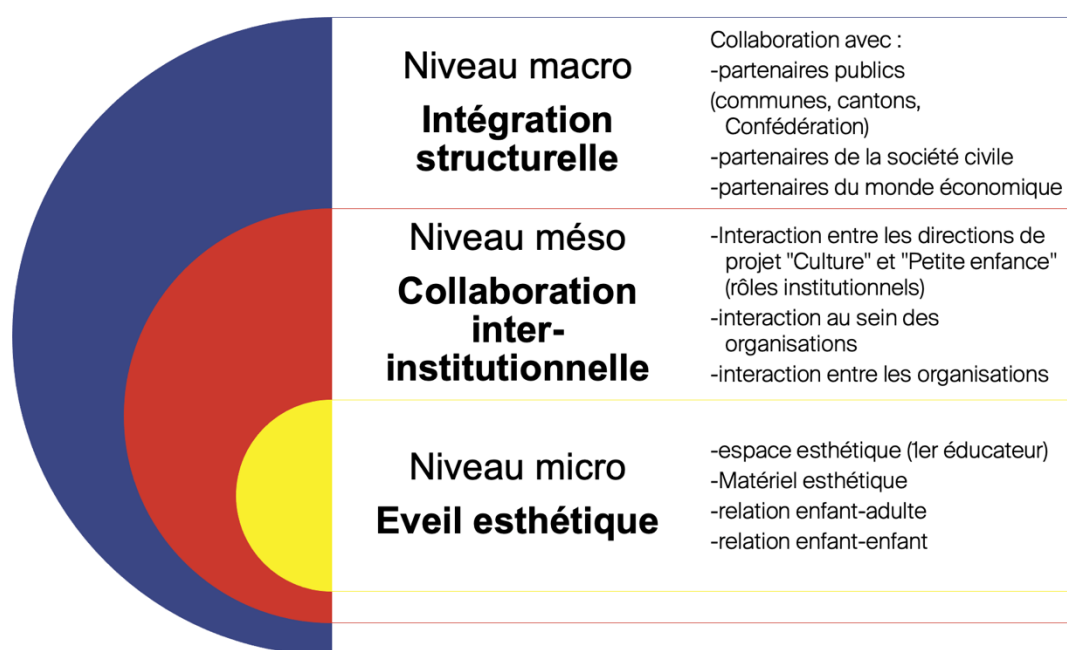
«Selon une étude du Forum économique mondial, la créativité devient l'aptitude du futur – également en réponse à l'intelligence artificielle. Il est grand temps de l'enseigner à nos enfants.»

Dennis Lück, chief creative officer, 2018

Une réflexion et une action fortement orientées vers les solutions sont nécessaires, tant du côté institutionnel des partenaires de projet que du côté des partenaires de réseau et de soutien.

«Les enfants ont besoin d'adultes créatifs» signifie, en ce qui concerne le niveau macro (voir graphique 1), que les personnes aux postes de direction doivent déceler les marges de manœuvre et explorer de nouvelles voies de manière pragmatique, de sorte qu'une pratique viable puisse être présentée et testée même s'il n'y a pas (encore) de mandats de prestations «du bas vers le haut».

Plus d'informations: lapurla.ch/fr/projekte



Graphique 1: Les trois niveaux d'impact de Lapurla (cf. approche écosystémique selon Bronfenbrenner, 1981)

Objectifs du présent guide

Ce guide s'adresse explicitement aux membres du réseau et aux groupes régionaux de Lapurla ainsi qu'à leur hiérarchie ou aux responsables des institutions ou des domaines de compétence. Il doit aider à atteindre les objectifs suivants:

- Identifier des partenaires de réseau et de soutien pour l'ancrage et le financement de (nouveaux) cadres.
- Analyser les contacts personnels avec ces partenaires, ainsi que les facilitatrices et facilitateurs qui peuvent servir d'intermédiaires.
- Établir une liste de priorités pour la prise de contact ou le dépôt d'une demande. La prise de contact avec des partenaires de réseau et de soutien repose sur des réflexions de fond minutieuses.

Dans l'optique du passage de la phase pilote à la phase de développement de Lapurla, il est essentiel d'identifier de nouvelles et nouveaux partenaires de réseau et de soutien potentiel-les au niveau régional et de lancer de nouvelles demandes. Plus les perspectives d'une mise en œuvre durable de Lapurla seront nombreuses lors de la 3^e conférence nationale en novembre 2023, plus grandes seront les chances que d'autres partenaires se joignent à nous et s'engagent en faveur des préoccupations et des objectifs de l'initiative nationale Lapurla.

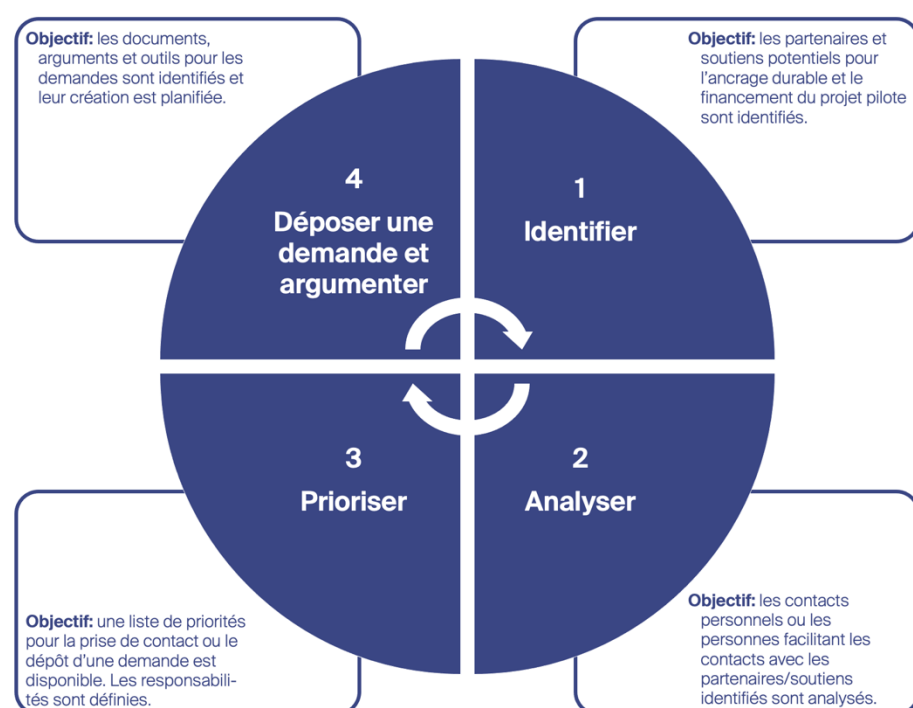
Procédure recommandée

«L'éducation ne commence pas à l'âge de sept ans. Ce qui se passe avant est important, pour qu'il y ait une égalité des chances dès l'entrée à l'école.»

Kathrin Bertschi, Vert'libéraux Berne, READY 2020

Comment procéder?

Lapurla recommande de procéder selon la méthodologie simple et éprouvée des quatre étapes du cycle PDCA (roue de Deming). PDCA signifie «Plan – Do – Check – Act» pour «planifier, faire, vérifier, mettre en œuvre». Dans la logique spécifique de la phase de projet à venir, les termes suivants permettent de préciser les quatre étapes afin de trouver des partenaires de réseau et de soutien potentiels: IDENTIFIER – ANALYSER – PRIORISER – DEMANDER ET ARGUMENTER.



Graphique 2: les quatre étapes du cycle pour la recherche de partenaires et de soutiens

Questions directrices pour les étapes 1 à 4

1 IDENTIFIER

> Qui (une ou plusieurs personnes) est responsable des **domaines** suivants dans notre commune/canton:

- Familles
- Petite enfance
- Éducation
- Santé
- Culture
- Affaires sociales
- Culture sociale
- Intégration

> Existe-t-il des **programmes** ou des **stratégies** communaux/cantonaux qui s'engagent dans le renforcement de ces enjeux? Qui est la personne de contact?

> Existe-t-il des **organisations/associations/groupes d'intérêts ou de travail** dans notre entourage qui s'engagent dans les thèmes de l'encouragement précoce, de la participation culturelle, de l'éveil esthétique ou de la promotion de la santé psychique? Qui est la personne de contact?

>> Établissez une **liste** (p. ex. Excel) des départements/services/offices/bureaux/programmes/organisations et des personnes de contact correspondantes.

«90% des synapses du cerveau se forment au cours des cinq premières années de vie.»

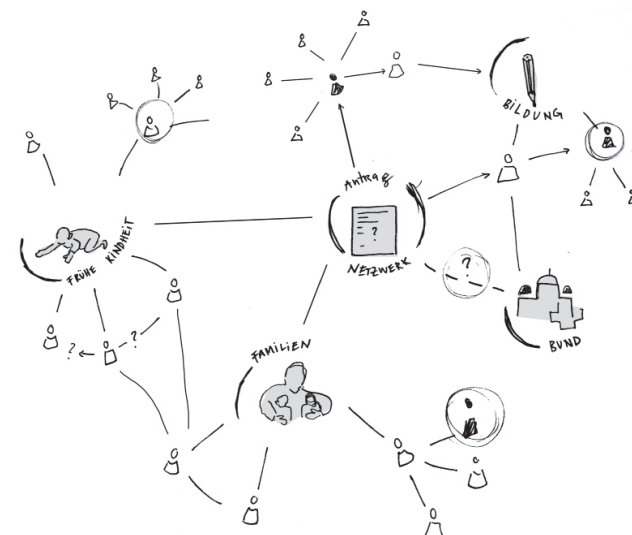
Harvard 2020

2 ANALYSER

> Sommes-nous en contact avec des personnes/institutions/programmes/associations etc. identifiés

- dans notre **environnement professionnel** (propre entreprise, associations professionnelles)?
- lors de **formations** et/ou de **formations continues**?
- lors de **nos propres engagements bénévoles** (parti, association)?
- dans notre **sphère privée**?
- dans **notre cercle familial ou parmi nos ami-es**?
- Ces prochains temps, les personnes/institutions/programmes/associations identifiés organisent-ils **des manifestations** qui permettraient de faire connaissance ou de nouer des contacts?

>> Créez un schéma (mindmap) du réseau et reportez les parties prenantes pertinentes sur votre liste.



3 PRIORISER

Marquez en couleurs les caractéristiques suivantes dans la liste du point 1:

- > Quelles personnes pouvons-nous aborder simplement, directement?
- > Quelles personnes pouvons-nous aborder par le biais d'une facilitatrice ou d'un facilitateur? (contact personnel dans notre entourage)
- > Où faut-il déposer une demande, une requête formelle? Quels délais devons-nous respecter le cas échéant?

>> Priorisez les contacts listés d'après les caractéristiques suivantes:

- A = première priorité (partenaire particulièrement pertinent ou date de soumission très proche)
- B = deuxième priorité (partenaire important, mais pas d'urgence)
- C = troisième priorité (partenaire qu'il serait bon d'avoir, demande à moyen terme)

> Qui en est responsable? Avant quand la demande doit-elle être remplie?

>> Notez les responsabilités et les délais sur votre liste

4 DEMANDER

> De quels documents préparatoires avons-nous besoin pour déposer une demande?

>> Vous pouvez utiliser le formulaire à la p. 7 à cet effet.

Check-list

- Avons-nous identifié les institutions/programmes/associations compétents?
- Avons-nous identifié les contacts personnels et les facilitatrices ou facilitateurs?
- Les délais et les documents/informations nécessaires pour le dépôt de la demande sont-ils connus?
- Existe-t-il une liste de priorités des services/personnes à contacter?
- Disposons-nous des documents nécessaires au dépôt de la demande? Si non:
- avons-nous défini qui établit/nous procure les documents nécessaires?

Associations, réseaux et organismes de soutien

«Dans les années qui viennent, les réseaux remplaceront les marchés, et la quête de propriété deviendra une quête d'accès à ce que ces réseaux ont à offrir.»

Jeremy Rifkin, sociologue, économiste et journaliste américain, 1945

Associations et réseaux

Les associations et réseaux suivants peuvent être utiles pour la recherche:

Petite enfance

- Kibesuisse: Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant: kibesuisse.ch
- Réseau d'accueil extrafamilial (jusqu'à fin 2020 seulement): reseau-accueil-extrafamilial.ch
- Fédération suisse des animatrices et animateurs de groupes de jeux: sslv.ch
- Coalition READY!: ready.swiss
- Alliance Enfance (fondée en août 2020): pas encore de site Internet
- Pro enfance (partenaire en Suisse romande): proenfance.ch
- A:primo: a-primo.ch
- conTAKT-enfance: conTAKT-enfance.ch
- Primokiz² – Programme national visant à développer une politique globale de la petite enfance (Jacobs Foundation): primokiz.ch
- Netzwerk Bildung und Familie (centres d'accueil pour les familles): bildungundfamilie.ch

Culture et formation

- Association suisse des arts pour les enfants et les jeunes (kkj): kkj.ch
- Médiation culturelle Suisse (MCS): www.kultur-vermittlung.ch
- Tandem au Musée TaM: tim-tam.ch
- Kuverum: kuverum.ch
- Service Culture inclusive: kulturinklusive.ch
- Netzwerk Frühkindliche Kulturelle Bildung (NFKB): netzwerk-fkb.de
- Paysages éducatifs 21: education21.ch/fr/paysages-educatifs21

Culture sociale et associations enfance et jeunesse

- Fachstelle Spielraum: spielraum.ch
- Stiftung Soziokultur Schweiz: soziokulturschweiz.ch
- Réseau Quartiers Vivants: lebendige-quartiere.ch
- Plattform Gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung: plattform-gsr.ch
- Fédération romande de l'animation socioculturelle: federanim.ch

Fondations

Les répertoires suivants vous aideront à trouver des fondations dont les objectifs et les critères de financement sont adaptés:

Répertoires de fondations

- CEPS Stiftungsstatistik: stiftungsstatistik.ch
- Répertoire des fondations de la Confédération (DFI) www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/eidgenoessische-stiftungsaufsicht/stiftungsverzeichnis.exturl.html
- Swiss Foundations: swissfoundations.ch
- StiftungSchweiz: stiftungschweiz.ch
- Répertoire de fondations, fonds et sponsors: fundraiso.ch

Fondations avec lesquelles Lapurla a déjà été en contact et qui peuvent de façon générale être sollicitées. Mais là encore, il n'y a pas de garantie, les demandes de subvention sont complexes:

- Art Mentor Lucerne: artmentor.ch
- Max Kohler: maxkohler-stiftung.ch
- Mercator: stiftung-mercator.ch
- Pour-cent-culturel-migros.ch: migros-engagement.ch/fr/pour-cent-culturel
- Paul Schiller: paul-schiller-stiftung.ch
- Fondation Ernst Göhner: ernst-goehner-stiftung.ch

«La co-créativité est la forme de créativité la plus évoluée que nous puissions développer!»

Gerald Hüther, neurologue, 2019

Pouvoirs publics

En matière d'encouragement, la Confédération, les cantons et les communes s'alignent sur des bases légales et des stratégies de mandats législatifs.

Confédération

Au niveau fédéral, des programmes stratégiques sont adoptés tous les quatre ans, avec allocation de fonds spécifiques. Les projets financés doivent généralement avoir un caractère de modèle ou être pertinents au niveau national. Lapurla, par exemple, est soutenu par l'Office fédéral de la culture dans le cadre du programme «Participation culturelle pour tous». L'effort important que représente le dépôt d'une demande n'est justifié que si la somme est conséquente. La plupart du temps, la moitié maximum du montant nécessaire est financée, le reste devant être réuni par le biais de fondations et de fonds propres.

Mises au concours actuelles:

- Office fédéral de la culture: gate.bak.admin.ch
- Promotion Santé Suisse: promotionsante.ch
 - Programmes d'action cantonaux
- Intégration: SEM, CFM «Nouveau Nous»: ekm.admin.ch/ekm/fr/home/projekte/neues-wir.html

Cantons et communes

Dans la Suisse fédéraliste, les départements et services compétents dans les domaines «Familles», «Petite enfance», «Formation», «Santé», «Culture», «Social», «Culture sociale» et «Intégration» sont réglés et organisés de manières différentes, il est donc impossible de dresser ici une liste pertinente de liens. En vue du saut quantique politique exigé (Commission suisse pour l'UNESCO 2019¹), les cantons et les communes seront, espérons-le, de plus en plus sollicités pour prendre en charge l'encouragement de la petite enfance. Lapurla vous recommande donc de faire appel à vos contacts et relations personnels et/ou de vous adresser directement aux services compétents.

Soutien par Lapurla

Faire partie d'une initiative nationale en tant que membre d'un réseau est certainement un critère important pour l'obtention de fonds de tiers. C'est pourquoi nous vous recommandons vivement de faire référence à Lapurla lorsque vous soumettez vos demandes. En outre, Lapurla peut fournir les services suivants:

- Lapurla dispose d'un bon réseau et peut, le cas échéant, servir d'intermédiaire,
- Lapurla peut être consultée en cas de questions ou d'incertitudes,
- Lapurla peut donner son avis sur les demandes élaborées. Un délai de deux semaines minimum doit être prévu à cet effet,
- Lapurla peut être présente lors des réunions avec d'importants partenaires de financement et apporter un soutien en matière de communication,
- Lapurla propose sur demande des documents de base pour la présentation de la demande, comme un exemple de budget ou un argumentaire (voir le site Internet).

¹ Publication voir www.unesco.ch/fr/neue-publikation-vorschlaege-fuer-eine-politik-der-fruehen-kindheit-in-der-schweiz/

Étape 4: Argumentaire

Recommandations de lecture, liens et mots-clés

«Nous ne voyons pas les choses comme elles sont, mais comme nous sommes»

Du Talmud (l'un des ouvrages les plus importants du judaïsme)

Comment argumenter?

Selon le ou la destinataire, les arguments en faveur d'un éveil esthétique et culturel précoce sont très différents. Lapurla énumère déjà de nombreux arguments sur son site www.lapurla.ch/

Les publications suivantes peuvent aider à développer un argumentaire spécifique et adapté aux destinataires:

Éducation de la petite enfance

Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance: cadredorientation.ch

L'apprentissage et l'encouragement de la langue dès la petite enfance: enfants-4.ch

>> Mots-clés: 90% des synapses dans les cinq premières années de la vie; la petite enfance est déterminante; apprentissage sensoriel; co-construction; construction de relations; renforcement de la santé psychique; la qualité est déterminante, etc.

Éveil esthétique et culturel de la petite enfance

Réseau suisse d'accueil extrafamilial et Haute école des arts de Berne HKB [éditeur], Commission suisse pour l'UNESCO (2017): publication thématique *Éveil esthétique et participation culturelle dès le plus jeune âge. Aspects et éléments constitutifs de l'encouragement de la créativité dès la petite enfance: pour un dialogue interdisciplinaire*. Un approfondissement thématique du *Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse*, Berne. lapurla.ch/fr/fokuspublikation-aesthetische-bildung-und-kulturelle-teilhabe-von-anfang-an/

Kraus, K. (2019): Sichtbar von Anfang an. Für eine Teilhabe ab Geburt. Dans: Dialogue culturel national [éd.]: *Participation culturelle. Un manuel*. Zurich: Seismo. lapurla.ch/fr/grundlagen

7 bonnes raisons en faveur de l'éveil culturel dès la petite enfance: lapurla.ch/fr/grundlagen

Robert Bosch Stiftung [éd.] (2020): *Positionen Frühkindlicher Kultureller Bildung* (Prise de position sur l'éveil esthétique de la petite enfance). Munich: Kopaed lapurla.ch/fr/grundlagen

Bundesvereinigung Kulturelle Kinder- und Jugendbildung e. V. (2016): *Spiel und Kunst von Anfang an. Kulturelle Bildung für junge und sehr junge Kinder*. (Le jeu et l'art dès le début. L'éveil culturel pour les jeunes et très jeunes enfants.) Berlin: Remscheid. bki.de/grundlagen/was-ist-kulturelle-bildung/wissensbasis/bei-trag/spiel-und-kunst-von-anfang-an/

>> Mots-clés: expériences esthétiques; participation; inclusion; développement durable; résilience; diversité; éducation à la démocratie, etc.

Compétences d'avenir

GDI Gottlieb Duttweiler Institute [éd.] (2020): *Future Skills. Vier Szenarien für morgen und was wir dafür können müssen*. (Compétences d'avenir. Quatre scénarii pour demain et ce que l'on peut faire pour cela) lapurla.ch/fr/grundlagen

>> Mots-clés: compétences personnelles (motivation intrinsèque et responsabilité personnelle, capacité d'adaptation, introspection et réflexion sur ses sentiments, besoins et intérêts); volonté d'exploration (curiosité, créativité et imagination, formulation d'objectifs sociaux, capacité d'expression artistique; valeurs (volonté de s'engager pour la communauté, valorisation des ressources non matérielles, réflexion/remise en question des valeurs sociales), etc.

Promotion de la santé

Réseau d'accueil extrafamilial Suisse et Commission suisse pour l'UNESCO [éd.] (2014): Brochure thématique santé: *Aspects et éléments constitutifs d'un travail de prévention et de promotion de la santé de bonne qualité dans le domaine de la petite enfance. Un approfondissement thématique du Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse*. Zofingue.

«L'important n'est pas ce que l'on regarde mais ce que l'on voit.»

Henry David Thoreau, écrivain et philosophe (1817-1862)

dissement thématique du Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse. Zofingue.

www.reseau-accueil-extrafamilial.ch/fr/publications/18/

Office fédéral de la santé publique OFSP: www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/nationale-gesundheitsstrategien/strategie-nicht-uebertragbare-krankheiten/frueherkennung-fruehintervention.html

Christine Fuchs (2020): «Ich mach dich gesund...»: *Kulturelle Bildung und Gesundheitsförderung*. («Je vais te donner la santé...»: éveil culturel et promotion de la santé). Dans: KULTURELLE BILDUNG ONLINE: kubi-online.de/artikel/ich-mach-dich-gesund-kulturelle-bildung-gesundheitsfoerderung

>> Mots-clés: résilience dans un monde dynamique marqué par le VUCA (volatilité, incertitude, complexité et ambiguïté); santé psychique; autonomisation; renforcement de la personnalité, etc.

Arguments politiques et économiques

Réseau suisse d'accueil extrafamilial et Commission suisse pour l'UNESCO [éd.] (2015): *Manifeste pour l'éducation de la petite enfance en Suisse*. Zofingue. lapurla.ch/fr/grundlagen

INFRAS (2019), sur mandat de la Commission suisse de l'UNESCO: *Instaurer une politique de la petite enfance. Un investissement pour l'avenir. Éducation et accueil des jeunes enfants/Encouragement précoce en Suisse*. Berne. lapurla.ch/fr/grundlagen

Jacobs Foundation (2020): *Whitepaper sur les investissements en faveur de la petite enfance: éclairage sur leur utilité pour l'économie nationale*. lapurla.ch/fr/grundlagen

Prises de position de politicien-nes à citer: ready.swiss/de/botschafter

>> Mots-clés: droits de l'enfant de l'ONU (en particulier l'art. 31); message culture de la Confédération 2016-20/2021-24 sur la participation culturelle; égalité et justice des chances; Suisse = pays en développement; avantages économiques, etc.

Intégration et inclusion

Réseau d'accueil extrafamilial Suisse et commission suisse pour l'UNESCO [éd.] (2014): Brochure thématique intégration: *Aspects et éléments constitutifs d'un travail de prévention et de promotion de la santé de bonne qualité dans le domaine de la petite enfance. Approfondissement thématique du Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse*. Zofingue. reseau-accueil-extrafamilial.ch/fr/publications/17/

Outils du Service culture inclusive (guides, fiches pratiques, comptes-rendus): kulturinkluisiv.ch/fr/outils-298.html

>> Mots-clés: participation, sans barrières, etc.

Culture sociale

Réseau d'accueil extrafamilial Suisse et Commission suisse pour l'UNESCO [éd.] (2014): Brochure thématique espace social: *Aspekte und Bausteine qualitativ guter Sozialraumgestaltung in der Frühen Kindheit. Eine thematische Vertiefung des Orientierungsrahmens für frühkindliche Bildung, Betreuung und Erziehung in der Schweiz*. (Aspects et éléments constitutifs d'un bon aménagement de l'espace social pour la petite enfance. Un approfondissement thématique du Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse.) Zofingue. reseau-accueil-extrafamilial.ch/fr/publications/15/

Directives pour les aires et les espaces de jeu:

projuventute.ch/fr/parents/enseignantes-et-specialistes/directives-espaces-jeu

>> Mots-clés: jouer = apprendre; artistique = ludique; espaces de liberté; espaces de rencontre; accès à bas seuil; aménagement de l'espace; villes jouables, etc.

Étape 4: Demandes

Formulaire de préparation des demandes de réseau et de financement

De quoi avons-nous besoin pour lancer une demande?

Demande directe | indirecte par une facilitatrice, un facilitateur | sans contact personnel || **Priorité** A | B | C ||
 Réseau | Soutien

Nom/prénom | Fonction | Institution/organisation/réseau/etc.

Documents nécessaires	Besoins		Disponible(s)		Si non	Responsabilité
	Oui	Non	Oui	Non	Pour quand?	
Formulaire de demande officiel						Personne(s) responsable(s)
Argumentaire Focus _____						
Présentation du projet p. ex. fiche d'information, PowerPoint, brochure, mise au concours, flyer						
Calendrier						
Budget et plan de financement						
Informations sur les partenaires du projet p. ex. statuts, rapports annuels ou de gestion, portrait						

Remarques et commentaires